



Activités de l'Association Sportive Septembre 2025

Madame, Monsieur,

Votre enfant va faire sa rentrée dans l'établissement. En s'inscrivant à l'association sportive du Groupe Scolaire La Croix Rouge La Salle, il (elle) peut pratiquer une activité physique encadrée par les professeurs d'E.P.S. en priorité le mercredi après-midi, mais aussi sur d'autres créneaux horaires le midi.

Ces activités ont pour objectif la participation à des compétitions ou des rencontres scolaires (UGSEL) ou la pratique en loisir de l'activité choisie par votre enfant. Les horaires seront communiqués par le professeur encadrant l'activité en début d'année. Chaque professeur se réserve le droit de limiter le nombre des élèves inscrits dans son activité (*en cas d'effectif inférieur à 10 élèves dans une activité, celle-ci est susceptible de ne pas être assurée pendant l'année*).

La cotisation annuelle est fixée à **25 €** (sauf pour la pratique du surf **45 €**). Les élèves pourront obtenir un t-shirt aux couleurs de l'AS suite à leur inscription.

La cotisation est à régler à l'ordre de «AS La Croix Rouge La Salle »

Il est possible pour l'élève de pratiquer deux activités (sans cotisation supplémentaire, en fonction du nombre de places disponibles) au sein de l'établissement.

L'adhésion à l'association sportive est enregistrée lorsque le dossier d'inscription complet est déposé auprès du professeur d'E.P.S. responsable de l'activité.

Les inscriptions auront lieu le :

Mercredi 17 septembre 2025

De 13h à 15h - Au gymnase

Renseignements auprès du professeur d'E.P.S. de votre enfant

Sportivement, Les professeurs d'E.P.S.

Activités proposées :

- Athlétisme
- Escalade
- Futsal
- Tennis de table
- Surf (collégiens tous niveaux et lycéens niveau intermédiaire ou confirmé)
- Musculation
- Tennis
- Badminton
- Natation
- Sports collectifs (Basketball collège, volleyball seulement lycée, handball lycée et seulement compétition)

NB : Le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique du sport scolaire.